



Espèce protégée

Lamproie de Planer

Lampetra planeri (Bloch, 1784)

Liste rouge UICN des poissons d'eau douce menacés de France métropolitaine (2009) : **LC** - Préoccupation mineure (listé *Lampetra planeri*)

Réglementation Seul le texte officiel fait foi

■ Arrêté du 8 décembre 1988 : article 1

L'arrêté concernant la Lamproie de Planer interdit la destruction ou l'enlèvement des œufs. La protection de ses habitats interdit toute intervention sur les milieux particuliers à l'espèce et notamment tout type de travaux susceptibles de les altérer ou de les dégrader.

Liste des poissons protégés sur l'ensemble du territoire national :
<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000327373>

■ Article L432-3 CE

Le fait de détruire les frayères ou les zones de croissance ou d'alimentation de la faune piscicole est puni de 20 000 euros d'amende, à moins qu'il ne résulte d'une autorisation ou d'une déclaration dont les prescriptions ont été respectées ou de travaux d'urgence exécutés en vue de prévenir un danger grave et imminent (les modalités d'identification des frayères ou les zones de croissance ou d'alimentation sont précisées aux articles R432-1 à R432-1-5).

Liste des espèces de poissons et de crustacés et la granulométrie caractéristique des frayères en application de l'article R. 432-1 du code de l'environnement :
<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000018771291>

■ Directive « Habitats, faune, flore » : annexe II

La Lamproie de Planer est une espèce d'intérêt communautaire qui doit être prise en compte dans les évaluations des incidences des sites Natura 2000 désignés pour l'espèce (annexe II).

Liste des sites d'intérêt communautaire :
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeEspeces/lampetra+planeri>

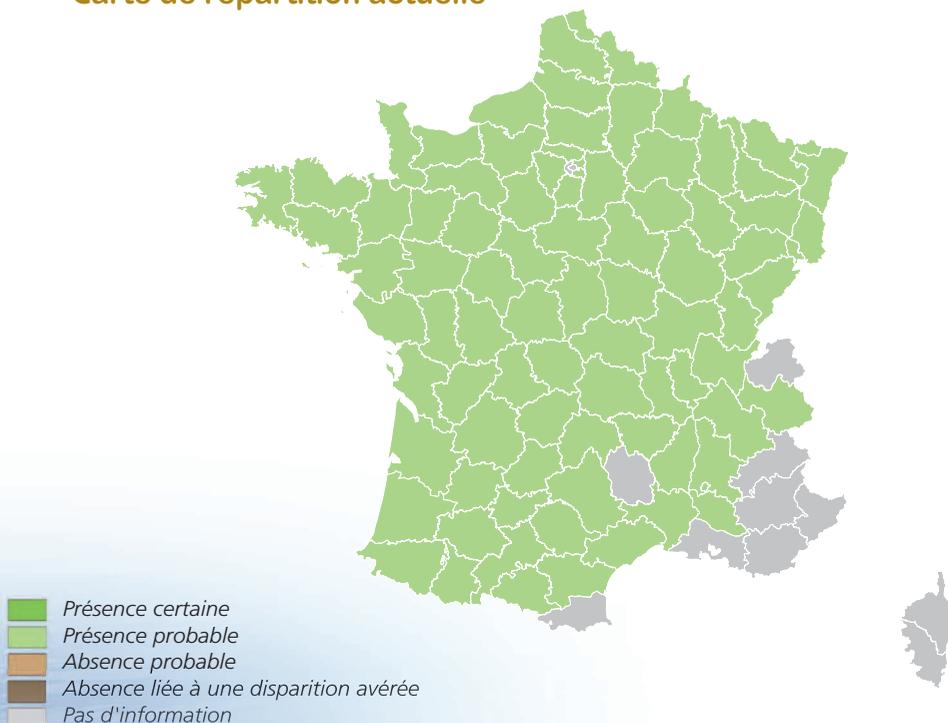
■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

👉 Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-especes-protgees.html>

👉 Évaluation des incidences sur les sites Natura 2000
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Evaluation-des-incidences-sur-les-.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

Carte de répartition actuelle



Muséum national d'Histoire naturelle [Ed]. 2003-2015. Inventaire National du Patrimoine Naturel, site Web : <http://inpn.mnhn.fr>.

Habitats

■ Généralités

La Lamproie de Planer fréquente ruisseaux et cours d'eau de plaines, de piedmonts et de montagnes, propres et bien oxygénés.

La présence d'un substrat relativement fin (sable, gravier) semble aussi être important pour la confection du nid ainsi que pour le nourrissage et le déplacement des larves, appelées ammocètes (ces dernières restent enfouies dans les sédiments pendant toute la durée de leur vie larvaire).

La température de l'eau joue un rôle important lors de la reproduction, et doit être comprise entre 8 et 11°C.

■ Milieux particuliers à l'espèce bénéficiant de mesures de protection

Sites de reproduction : un nid de 20 cm de large et 10 cm de profondeur est creusé dans un mélange de gravier et de sable, dans des eaux peu profondes et d'assez bonne qualité (bien oxygénées). La femelle se fixe au plus gros des galets grâce à sa ventouse, face au courant, et pond dans le nid lorsque le mâle, en se fixant sur sa tête et en l'étreignant, l'aide à expulser les ovules qu'il féconde. Les Lamproies de Planer se reproduisent en groupe et meurent après le frai.

▬ *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

Aire de repos : la Lamproie de Planer possède une nette tendance à la fidélité de son cours d'eau d'origine. Après l'éclosion, les ammocètes restent à relative proximité du lieu de ponte et s'enfouissent dans les sédiments. Les adultes semblent vivre dans le même cours d'eau que les larves, mais ne s'enfouissent plus.

▬ *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

Alimentation : les larves vivent enfouies dans des zones abritées du courant et surtout constituées d'une couche épaisse de sédiments fins et de débris organiques (sable, limon, vase). Elles se nourrissent en filtrant les micro-organismes (diatomées, algues bleues). Après la métamorphose, qui s'accompagne d'une atrophie du système digestif, l'adulte qui en résulte ne se nourrit plus et meurt après la reproduction.

▬ *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

■ Types d'habitats aquatiques associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
24.1	Lits des rivières	C2.2	Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à l'écoulement turbulent et rapide
		C2.3	Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier
13.1	Fleuves et rivières soumis à marée	C2.4	Fleuves et rivières soumis à marées en amont de l'estuaire

Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

■ Aire de déplacement des noyaux de population

Domaine vital : ruisseaux et partie supérieure des rivières. Les larves ammocètes vivent enfouies dans les lits de limon et de fait se déplacent *a priori* peu en dehors de la période de reproduction sauf à la faveur des crues et éventuellement en été (cf. Déplacements).

Déplacements : peu de déplacements, de légères migrations amont de quelques centaines de mètres à plusieurs kilomètres vers les sites propices à la reproduction, dans des eaux à 8-11°C. Les crues constituent un facteur de dispersion important pour les larves. Par ailleurs, lorsque la température excède 19°C, les larves sont capables de migrer plus au large, vers le milieu du lit de la rivière.

Obstacles : difficultés à accéder à des zones de frayères en raison des ouvrages sur les cours d'eau (seuils, barrages, rampes, écluses...). La Lamproie de Planer est également sensible aux modifications du milieu et le colmatage des frayères par des particules fines prive les larves de la circulation d'eau et donc de l'oxygène.

■ Phénologie et périodes de sensibilité

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Reproduction												
Aire de repos												
Alimentation (adultes)												

■ période d'activité principale ■ période d'activité secondaire

Méthodes de détection

Le repérage des frayères de Lamproie de Planer se fait de préférence à pied ou avec une embarcation. Les larves enfouies dans le substrat peuvent être capturées par pêche électrique ou mieux, par tamisage des sédiments en période d'étiage.

Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

■ Fiche d'information INPN

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/66333

■ Autres fiches et sources d'information

- Fiche espèce – Cahiers d'habitats Natura 2000, Tome 7

<http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/1096.pdf>

- Fiche espèce DORIS-FFESSM

http://doris.ffessm.fr/fiche2.asp?fiche_numero=1636

- Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]

<http://www.iucnredlist.org/details/11213/0>

■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Lamproie de rivière, *Lampetra fluviatilis* (Linnaeus, 1758)

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/66330

- Lamproie marine, *Petromyzon marinus* Linnaeus, 1758

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/66315

- Truite commune, *Salmo trutta* Linnaeus, 1758

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/67772

Bibliographie consultée

Goodwin C.E., Dick J.T.A., Rogowski D.L., Elwood R.W., 2008. Lamprey (*Lampetra fluviatilis* and *Lampetra planeri*) ammocoete habitat associations at regional, catchment and microhabitat scales in Northern Ireland. Ecology of Freshwater Fish 17, 542–553.

Kamer J.C. van de, Schreurs A.F., 1959. The pituitary gland of the brook lamprey (*Lampetra planeri*) before, during and after metamorphosis (A preliminary, qualitative investigation). Zeitschrift für Zellforschung 49, 605–630.

Keith P., Persat H., Feunteun E., Adam B., Geniez M. (Eds.), 2011. Les poissons d'eau douce de France, Collection Inventaires & biodiversité. Muséum National d'Histoire Naturelle ; Biotope, France.

Lasne E., Sabatié M.-R., Tremblay J., Beaulaton L., Roussel J.-M., 2010. A new sampling technique for larval lamprey population assessment in small river catchments. Fisheries Research 106, 22–26.

Taverny C., Élie P., 2010. Les lamproies en Europe de l'Ouest : écophases, espèces et habitats, Guide pratique. Quae, Versailles, France.

Informations sur la fiche

Version : juillet 2015

■ Rédaction

Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

Legros Benoit – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ Relecture

Evanno Guillaume – Inra, UMR Ecologie et Santé des Ecosystèmes

■ Citation proposée

Puissauve R., Legros B. & Evanno G., 2015. Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Lamproie de Planer, *Lampetra planeri* (Bloch, 1784). Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

■ Photo

Richard Arnaud - Onema